

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

27 MAI 2010

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Compte Administratif
2009 – Service de
l'assainissement**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 28 mai 2010
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 10 juin 2010
et qu'il est donc exécutoire.

Le 10 juin 2010

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général
des Services



Amaury de BARBEYRAC

L'an deux mille dix, le 27 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 mai deux mille dix, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur ROUSSEAU, Madame BRUNEAU-LATOCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD*

*Monsieur FRUCHARD (sauf pour le dossier 10 C 00, le procès-verbal de la séance du 8 avril 2010, le compte-rendu des actes administratifs, le dossier 10 C 01)

Avaient donné procuration :

Monsieur AUDURIER à Madame GENDRON
Madame BÈLE à Monsieur LAMY
Monsieur RAVEL à Madame GOMMIER
Monsieur FAVREAU à Monsieur MAILLARD
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI
Monsieur QUÉMARD à Monsieur PÉRICARD
Madame RHONÉ à Madame FRYDMAN

Secrétaire de Séance :

Madame USQUIN

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2009 – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Il est proposé au Conseil Municipal d'examiner le compte administratif de l'exercice dont les résultats s'établissent comme suit :

RÉALISATION DE L'EXERCICE		DÉPENSES	RECETTES
	FONCTIONNEMENT	464 790,39 €	481 552,52 €
INVESTISSEMENT	819 521,26 €	636 710,55 €	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	RÉSULTAT REPORTÉ DE FONCTIONNEMENT		43 840,40 €
	RÉSULTAT REPORTÉ INVESTISSEMENT		298 984,79 €
TOTAL RÉALISATIONS + REPORTS		1 284 311,65 €	1 461 088,26 €
RESTES À RÉALISER À REPORTER EN N+1	FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT		
	TOTAL DES RESTES À RÉALISER À REPORTER EN N+1	16 088,75 €	
RÉSULTAT CUMULÉ	FONCTIONNEMENT	464 790,39 €	525 392,92 €
	INVESTISSEMENT	835 610,01 €	935 695,34 €
	TOTAL CUMULÉ	1 300 400,40 €	1 461 088,26 €

Soit un résultat global 2009 de + **160 687,86 €**.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après que Monsieur le Maire ait quitté l'Assemblée et invité Monsieur HAÏAT, doyen d'âge, à assurer la présidence,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le compte administratif du service de l'assainissement qui vient de lui être présenté.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1^{er} Maire-Adjoint,



~~Maurice SOLIGNAC~~ ATTESTATION D'ARRIVÉE
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines

